

République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice



Ministère de l'Énergie et du Pétrole

Société Mauritanienne d'Électricité



Groupe SOMELEC

Demande de Cotation à Compétition Ouverte

DCCO N° : 11/CAE/2026

**Réhabilitation du système de protection pour les départs 15
kV du poste d'Arafat**

Avril 2026

Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte

1) Objet de la Demande de cotation :

Le Groupe SOMELEC lance une Demande de cotation à compétition ouverte auprès des entreprises spécialisées pour la réhabilitation du système de protection pour les départs 15 kV au poste d'Arafat à travers la procédure d'une Demande de Cotation à Compétition ouverte, conformément aux spécifications indiquées dans la Partie 3.

2) Documents constitutifs de la Demande de cotation

La présente Demande de cotation à compétition ouverte est composée des documents suivants :

- **Partie 1** : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte ;
- **Partie 2** : Formulaires de soumission, Bordereau des prix ;
- **Partie 3** : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Cahier de charges ;
- **Partie 4** : Projet de contrat.

L'Avis d'appel à concurrence publié ne fait pas partie des documents constitutifs de la présente Demande de cotation à compétition ouverte. En cas de contradiction entre une ou plusieurs indications dudit avis et une ou plusieurs indications de la présente Demande de cotation, ces dernières prévalent.

3) Prix

Le Soumissionnaire soumettra sa Lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

4) Monnaie de l'offre

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU). Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser trois (3) monnaies étrangères.

5) Présentation des offres

L'offre doit comprendre ce qui suit :

- i. Une offre technique comprenant notamment :
 - Les spécifications techniques des fournitures proposées (elles doivent être conformes aux spécifications indiquées dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et le cahier de charge joint) ;

- Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis
- Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d'inclure dans l'offre technique ;
- Les preuves de la qualité des fournitures proposées pour la réhabilitation. Ces preuves doivent comprendre :
 - Une attestation du fabricant et son contact pour vérification.
- **Visite des lieux est obligatoire (Elle est prévue le samedi le 18 avril 2026 au poste d'Araft à 12h heure locale)**

ii. Une offre financière comprenant :

- La Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2 ;
- Le Bordereaux de prix établi conformément au modèle figurant dans la Partie 2.

Sous peine de rejet de l'offre, les Soumissionnaires sont tenus d'exprimer leurs prix figurant dans l'offre financière (dans la Lettre de soumission et dans le Bordereau des prix) en prix total comprenant la fourniture et l'installation.

L'évaluation et la comparaison des offres s'effectueront sur la base du prix total comprenant la fourniture et l'installation.

L'offre doit être fournie en **une copie originale papier et une copie électronique**.

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe fermée sur laquelle doit inscrit ce qui suit :

« Demande de cotation à compétition ouverte pour la réhabilitation du système de protection les départs 15 kV au poste Arafat (DCCO N° : 11/CAE/2026). »

4ème étage

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89

Email : cmsomelec@gmail.com

Nouakchott (Mauritanie)

6) Date limite de réception des offres

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard **le 28/04/2026 à 12H00 heure locale** à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7) Ouverture des offres :

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission des Achats d'Exploitation (CAE) le **28/04/2026 à 12 H30 heure locale** à l'adresse ci-après :

**« Direction Générale du groupe SOMELEC
Commission des Achats d'Exploitation
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie) »**

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

8) Procédures d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres sera effectuée comme suit :

Étape 1 : Évaluation de la conformité de l'offre technique

La CAE procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre technique sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point i. de l'article 5 ci-dessus.
- b) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et du cahier de charge joint notamment :
 - L'exhaustivité de l'offre et la conformité du calendrier de livraison et d'installation ;
 - La conformité des fournitures proposées aux spécifications exigées ;
 - Une autorisation du fabricant,
- c) Vérification de la fourniture des preuves de la qualité des fournitures conformément aux preuves demandées dans le point i. de l'article 5 ci-dessus.

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

Étape 2 : Évaluation des offres financières

La CAE n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point ii. l'article 5 ci-dessus.
- ii) La CAE rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :

- a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
 - b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
 - c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
- iii) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) seront converties, pour les besoins de l'évaluation, en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours de change en vigueur au niveau de la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

Étape 3 : Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante sur la base de ce qui suit :

- **Avoir au moins trois années d'expérience dans les travaux d'installation et la mise en service des systèmes de protection aux postes de distribution HTA ; câblage ; paramétrage et la configuration de relais protection.**

Si le titulaire de l'offre évaluée la moins disante n'est pas qualifié, celui-ci sera écarté et la qualification sera vérifiée pour le Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la deuxième moins disante (et ainsi de suite).

9) Attribution du marché :

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante parmi les soumissionnaires jugés qualifiés.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté.

10) Signature du contrat

Le contrat sera signé sur la base du projet de contrat figurant dans la **Partie 4** (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du marché).

Aucune négociation du contrat ne sera effectuée.

11) Notification du contrat

Une fois signé par les deux parties, le contrat sera notifié à l'Attributaire du marché dans les délais les plus courts.

12) Suite à donner :

Le Groupe-SOMELEC se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de cotation

Partie 2 : Formulaire de soumission

Lettre de soumission

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS : SUPPRIMER CE CARTOUCHE APRES AVOIR REMPLI LE FORMULAIRE

Le Soumissionnaire devra remplir la lettre ci-dessous avec son entête, indiquant clairement le nom et l'adresse commerciale complets.

Notes : le texte en italiques est destiné à faciliter la préparation des formulaires et devra être supprimé dans les formulaires d'offres]

Date de soumission : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Demande de Cotation : *[insérer le numéro et l'objet de la Demande de cotation]*

Avis d'appel à concurrence: *[insérer le numéro et la date de l'Avis d'appel à concurrence]*

À : **SOMELEC, Mauritanie**

Nous, les soussignés attestons que :

(a) Nous avons examiné la Demande de cotation numéro, y compris l'amendement/ les amendements éventuels No. : *[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements]* ; et n'avons aucune **réserve** à leur égard ;

(b) nous nous engageons à fournir, **conformément** à la Demande de Cotation, les Fournitures et Services connexes ci-après : *[insérer une brève description des Fournitures et Services connexes]* dans un délai de *[insérer le délai en jours calendaires]* à compter de la date de notification du contrat.

(c) le **montant total** de notre offre, y compris tout rabais éventuel est de : *[insérer le montant total de l'offre en lettres et en chiffres, en précisant les divers montants et monnaies respectives]*.

Ce montant correspond au prix **CIP/Entrepôt SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)**

;

(d) notre offre demeurera **valide pendant une période** de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;

(e) nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus **d'une offre** dans le cadre de la présente Demande de cotation;

(f) il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre par le moyen de la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez, tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un marché soit formellement établi et signé;

(g) nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;

(h) nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.

Nom du Soumissionnaire *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

Nom de la personne signataire de l'offre *[insérer le titre/capacité complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

En date du _____ jour de *[Insérer la date de signature]*

Bordereaux de prix

Item	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire y compris l'installation	Prix total y compris l'installation	Délai de livraison
1	Fourniture et installation de relais de protection Sepam Schneider, modèle S81, ou équivalent, incluant l'interface HMI synoptique, le module MES120, et une alimentation de 16W (24-250 V DC) avec accessoires.	U	10			
2	Fourniture et installation des Transformateur de courant, compatibles avec les cellules 15 kV ALSTOM existantes, rapport :600/5A, classe 0.5/5P20, 17,5/38/95 kV, Fréquence :50 HZ	U	27			
3	Fourniture et installation des transformateur de tension, compatibles avec les cellules 15 kV ALSTOM existantes, rapport 15000 : $\sqrt{3}/100 : \sqrt{3}$, 80 VA, 24/50/125kV, classe : 0.5, Fréquence :50 HZ,	U	27			
4	Fourniture et installation des fusibles TP pour les transformateurs de tension dont les caractéristiques sont les suivantes : rapport 15000 : $\sqrt{3}/100 : \sqrt{3}$, 80 VA, 24/50/125kV, classe : 0.5,50 HZ	U	27			
5	Fourniture de tous les accessoires nécessaires à la mise en service du système de protection	U	10			
6	Câblage et raccordement des relais de protection aux équipement associés	U	9			
7	Configuration et mise en service de relais de protection	U	9			
8	Test et vérification du bon fonctionnement des relais de protection	U	9			

NB : Fourniture, installation, réglage des protections, tests de bon fonctionnement et mise en service de l'ensemble des équipements liés à la mise à niveau du système de protection pour les départs 15 kV du poste Arafat, doit être réalisé conformément au cahier des charges ci-joint.

Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DCCO No : *[insérer le numéro de DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]</i>
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> ☐ Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme ☐ En cas de groupement, accord de groupement

Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]

Date insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DCCO No : [insérer le numéro de DCCO]

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. Nom du membre du groupement : <i>[insérer le nom légal du membre du groupement]</i>
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]</i>
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : <i>[insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]</i>
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du membre du groupement]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du membre du groupement]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme

Partie 3 : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Spécifications techniques

Liste des fournitures, Calendrier de livraison et d'installation

Item	Désignation	Unité	Quantité	Délai de livraison et d'installation au plus tard
1	Fourniture et installation de relais de protection Sepam Schneider, modèle S81, ou équivalent, incluant l'interface HMI synoptique, le module MES120, et une alimentation de 16W (24-250 V DC) avec accessoires.	U	10	3 mois
2	Fourniture et installation des Transformateur de courant, compatibles avec les cellules 15 kV ALSTOM existantes, rapport :600/5A, classe 0.5/5P20, 17,5/38/95 kV, Fréquence :50 HZ	U	27	
3	Fourniture et installation des transformateur de tension, compatibles avec les cellules 15 kV ALSTOM existantes, rapport 15000 : $\sqrt{3}/100 : \sqrt{3}$, 80 VA, 24/50/125kV, classe : 0.5, Fréquence :50 HZ,	U	27	
4	Fourniture et installation des fusibles TP pour les transformateurs de tension dont les caractéristiques sont les suivantes : rapport 15000 : $\sqrt{3}/100 : \sqrt{3}$, 80 VA, 24/50/125kV, classe : 0.5,50 HZ	U	27	
5	Fourniture de tous les accessoires nécessaires à la mise en service du système de protection	U	10	
6	Câblage et raccordement des relais de protection aux équipement associés	U	9	
7	Configuration et mise en service de relais de protection	U	9	
8	Test et vérification du bon fonctionnement des relais de protection	U	9	

Spécifications techniques

Cahier des charges relatif à la mise à niveau du système de protection des départs 15kV au poste Arafat

1. Exposé du problème

Le poste de transformation 33/15 kV Arafat, mis en service en 1989, joue un rôle essentiel dans la distribution électrique, injectant une puissance d'environ 40 MW sur le réseau 15 kV. Les départs 15 kV de ce poste sont équipés de relais de protection mécaniques dont les performances se sont dégradées en raison de l'obsolescence technologique et de la dérive des paramètres, affectant ainsi leur précision et leur rapidité d'intervention. Cette dégradation compromet la sélectivité des protections, conduisant à des déclenchements intempestifs des départs sains lors de défauts survenant sur d'autres départs du réseau. Ces dysfonctionnements entraînent une augmentation des temps de coupure, une réduction de la fiabilité du réseau.

Afin de palier à cette situation, la direction centrale de distribution a envisagé de procéder au lancement d'une prestation pour la mise à niveau du système de protection des départs 15 kV au poste Arafat.

2. Consistance de travaux

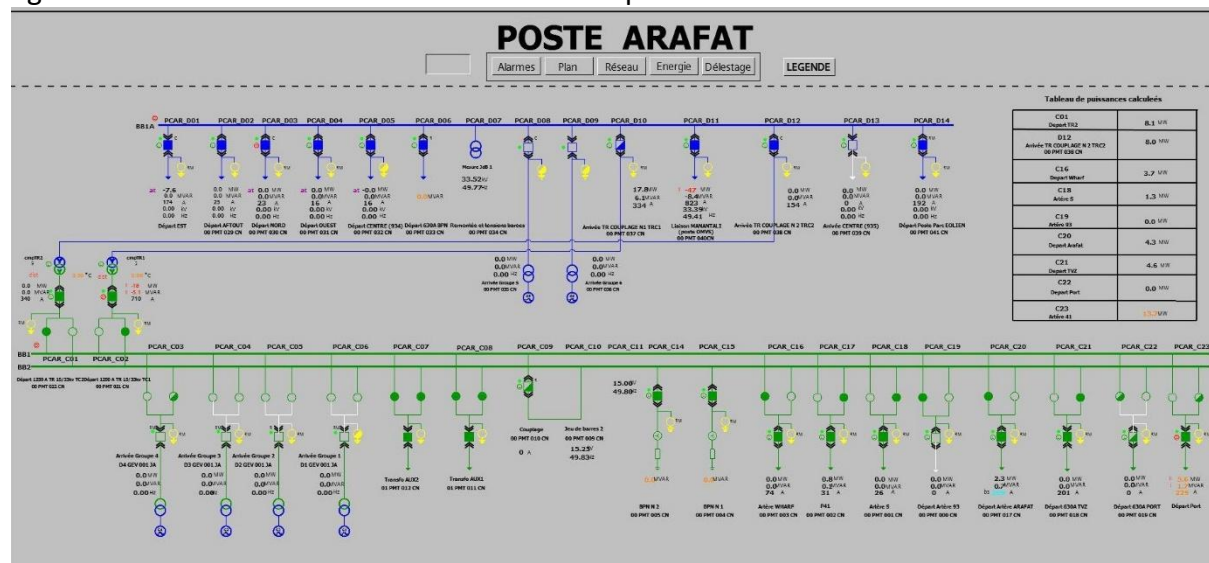
2.1 Emplacement du poste

Le poste de transformation 33/15 kV Arafat est situé dans l'enceinte de la centrale Arafat sur la route de Rosso et près du poste 225/33 kV de l'OMVS.



2.2 Schéma unifilaire

Le poste est équipé d'un jeu de barres 33 kV et de double jeu de barres 15 kV, auxquels sont raccordés deux transformateurs 33/15 kV d'une puissance de 31,5 MVA. Il comprend également 33 cellules 33 kV et 15 kV de la marque ALSTOM.



2.3 Quantitatif des cellules du poste ARAFAT

Type de Cellule	Quantité
33kV	
Départ / Arrivée ligne	8
Arrivée Groupe (G5 & G6)	2
Départ Transformateur 33/15kV (TRC1 & TRC2)	2
Départ BPN	1
Remontée barres et tension	1
15kV	
Départ / Arrivée ligne	8
Arrivée Transformateur 33/15kV	2
Arrivée Groupe (G1, G2, G3, G4)	4
Couplage	1
Remontée barres	2
TSA	2
Départ BPN	2

2.4 Système de protection existant au poste Arafat

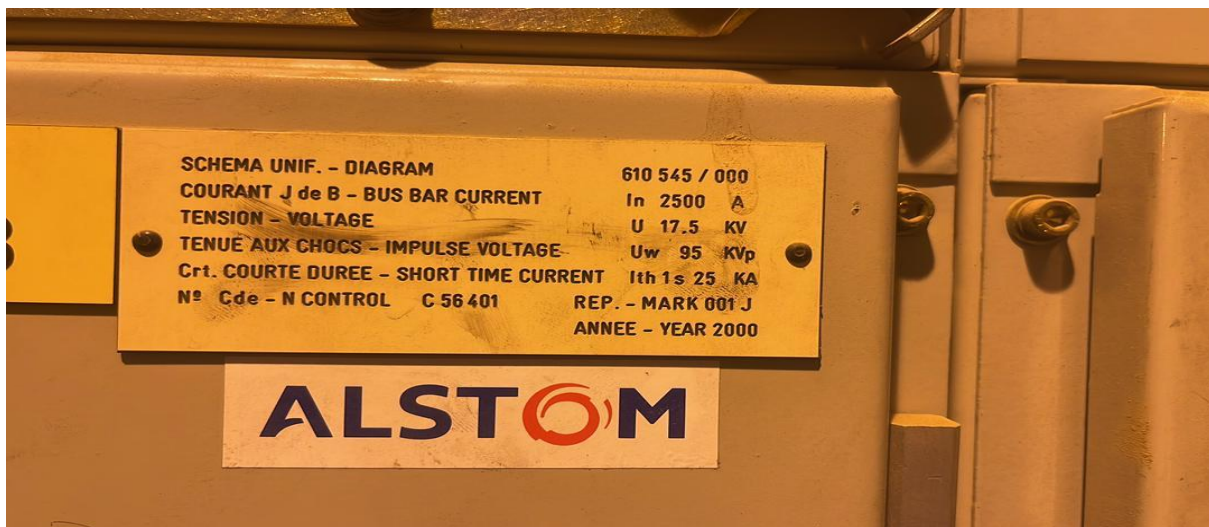
2.4.1 Cellules 33kV

Les cellules existantes 33kV sont de la marque ALSTOM et équipées des relais de protection numériques MiCOM P121, MiCOM P543 , MiCOM P142. Le système de protection est basé sur la protection maxi de courant, protection différentielle, protection distance.



2.4.2 Cellules 15kV

Les cellules existantes 15 kV sont de la marque ALSTOM équipées de relais de protection mécaniques TA 3110 TROPIC et TAH 1111 TROPIC. Ces relais ne sont pas installés directement sur les cellules, mais dans des armoires de protection situées dans la salle de relaying. Le raccordement entre les relais de protection et les cellules se fait via des chemins de câbles suspendus. Le système de protection est basé uniquement sur les protections à maximum de courant.



Spécifications techniques de cellule 15kV



Spécifications techniques du disjoncteurs 15kV



Relais de protection mécaniques

2.5 Périmètre des travaux

Les travaux consistent à mettre à niveau le système de protection des départs 15 kV. Les tâches à réaliser sont les suivantes :

- Étude de faisabilité sur la mise à niveau du système de protection existant
- Fourniture et installation des relais de protection, TC, TT et de tous les accessoires nécessaires à la mise en service du système de protection
- Raccordement et câblage des nouveaux relais de protection aux équipements associés
- Configuration et paramétrage des nouveaux relais de protection
- Mise en service des relais de protection.
- Test et vérification du bon fonctionnement des relais de protection.
- Fourniture des schémas et de la documentation technique.

Le nouveau système de protection numérique doit répondre aux exigences suivantes :

- Compatibilité avec les équipements existants
- Fonctionnalités de protection, de contrôle et de surveillance
- Interface utilisateur conviviale
- Capacité de communication avec les systèmes de gestion de réseau SCADA
- Conformité aux normes et standards internationaux (IEC 61850, etc.)

2.6 Départs concernés

Ci-dessous les départs concernés par les travaux de la mise à niveau du système de protection :

Item	Départs	Niveau de tension	Section en mm ²
1	Wharf	15kV	150
2	Artère S		240
3	Artère 93		150
4	Artère Arafat		630
5	TVZ		240
6	Port		630
7	P41		240
8	Artère Carrefour		150
9	Départ 414		240

2.6 Le quantitatif de la prestation

Item	Désignation	Unité	Quantité
1	Fourniture et installation de relais de protection Sepam Schneider, modèle S81, ou équivalent, incluant l'interface HMI synoptique, le module MES120, et une alimentation de 16W (24-250 V DC) avec accessoires.	U	10
2	Fourniture et installation des Transformateur de courant, compatibles avec les cellules 15 kV ALSTOM existantes, rapport :600/5A, classe 0.5/5P20, 17,5/38/95 kV, Fréquence :50 HZ.	U	27
3	Fourniture et installation des transformateur de tension, compatibles avec les cellules 15 kV ALSTOM existantes, rapport 15000 : $\sqrt{3}/100 : \sqrt{3}$, 80 VA, 24/50/125kV, classe : 0.5, Fréquence :50 HZ,	U	27
4	Fourniture et installation des fusibles TP pour les transformateurs de tension dont les caractéristiques sont les suivantes : rapport 15000 : $\sqrt{3}/100 : \sqrt{3}$, 80 VA, 24/50/125kV, classe : 0.5,50 HZ,	U	27
5	Fourniture de tous les accessoires nécessaires à la mise en service du système de protection	U	10
6	Câblage et raccordement des relais de protection aux équipement associés	U	9
7	Configuration et mise en service de relais de protection	U	9
8	Test et vérification du bon fonctionnement des relais de protection	U	9

3. Qualifications attendues du prestataire

Le prestataire de service doit justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans dans le domaine des systèmes de protection de réseau HTA. Il doit disposer du personnel requis et fournir la preuve qu'il dispose des équipements nécessaires pour fournir les prestations attendues de manière professionnelle.

Le prestataire doit fournir les informations suivantes :

- Une liste détaillée des employés affectés aux travaux de maintenance, comprenant :
- Leurs responsabilités respectives
- Leurs qualifications (CV à joindre)
- La preuve de son aptitude à rechercher des solutions appropriées pour résoudre les problèmes liés à la mise en service des systèmes de protection.

Expérience requise

Avoir au moins trois années d'expérience dans les travaux d'installation et la mise en service des systèmes de protection aux postes de distribution HTA ; câblage ; paramétrage et la configuration de relais protection.

Partie 4 : Projet de contrat

ENTRE LES PARTIES SOUSSIGNEES :

Le groupe-SOMELEC) dont le siège social est sis à Nouakchott, BP 355, avenue Boubacar Ben Amer, ci-après désigné le “Client” représentée par Monsieur/Madame.....en sa qualité de, dûment habilité à l’effet des présentes, et

La sociétéci-après désigné le “Fournisseur” représentée par Monsieur/Madame, en sa qualité de, dûment habilité à l’effet des présentes ;

Le Fournisseur et le Client étant ci-après collectivement dénommés les “Parties” et individuellement une “Partie”.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1 Objet

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions et les obligations réciproques des deux parties

2 Fournitures

Les fournitures et les prestations objet du présent contrat sont définies dans la Partie 3 qui fera partie intégrante du contrat.

3 Conditions de Mise en vigueur

Le contrat entre en vigueur dès sa notification au Fournisseur.

4 Date de livraison des fournitures

Le Fournisseur s’engage à fournir au Client les fournitures objet du présent contrat dans un délai maximum de Calendaires à compter de la date de notification du contrat.

5 Prix du Marché

Le Prix du marché est de Ce montant correspond à un prix CIP/Entrepôt du groupe-SOMELEC à Nouakchott (Incoterms 2020)

6 Modalités de Paiement :

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l’offre.

Le règlement des prestations sera effectué comme suit :

(i) Règlement de l’avance : Trente pour cent (30 %) du montant du Marché sera réglé dans les trente (30) jours suivant sa signature, contre une demande de paiement et la remise d’une garantie bancaire :

- (i) d’un montant équivalent,
- (ii) valable jusqu’à la livraison et l’installation complète des équipements,
- (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

(ii) À la livraison du matériel sur site : vingt pour cent (20 %) du montant du marché seront réglés sur présentation d’une facture accompagnée du procès-verbal de réception du matériel sur site.

(iii) À l'acceptation définitive : cinquante pour cent (50 %) du montant du Marché relatif aux équipements fournis et installés sera réglé dans les trente (30) jours suivant la réception provisoire des prestations, contre présentation d'une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

8 PENALITE DE RETARD

En cas de retard d'exécution imputable au fournisseur par rapport au délai contractuel cité à l'article 4 ci-dessus, celui-ci sera passible de pénalités calculées par jours effectifs de retard, vendredi, samedi et jour fériés compris, d'un montant égal à 1/1000ème du montant total du contrat par jour calendaire de retard. La pénalité est plafonnée à 10% du montant du marché. Les pénalités seront appliquées le cas échéant de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

9 RESILIATION

Le Groupe-SOMELEC pourra résilier ce contrat en cas de non-respect par le Fournisseur d'une ou plusieurs de ses obligations après mise en demeure d'une durée minimale de quinze (15) jours.

10 - Adresses des parties aux fins de notifications

Le groupe-SOMELEC Adresse

BP 355 avenue Boubacar Ben Amer

Téléphone

e-mail :.....

A l'attention de Monsieur le Directeur Général

- s'il s'agit du Fournisseur, à :

Nom du Fournisseur.....

Adresse

Téléphone e-

mail :.....

..... A l'attention

11 Droit applicable et langue du contrat :

Le Contrat est soumis au droit mauritanien et la langue du Contrat est le français.

12 Règlement des différends :

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.

Fait à Nouakchott, le

Pour le Client

Pour Le Fournisseur

Fonction du signataire

Fonction du signataire

Signature et cachet

Signature et cachet

Modèle de garantie de remboursement d'avance

[À la demande de l'Attributaire, la Banque ou l'organisme financier remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : [insérer la date]

Identification du marché : [insérer l'identifiant]

..... [Nom et adresse de la banque d'émission ou
de l'organisme financier]

Bénéficiaire : [insérer les nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [Date de délivrance]

Garantie de remboursement d'avance numéro : [insérer No]

Nous avons été informés que [Nom du Titulaire] (Ci-après dénommé « Le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché pour l'exécution de [description des Services] (Ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de remboursement d'avance est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous [insérer le nom de la banque ou l'organisme financier] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de

..... [Insérer la somme en chiffres ; le Garant doit insérer un montant représentant le montant de l'avance consentie] [Insérer la somme en lettres]. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnelle au paiement effectif de ladite avance au titulaire du marché.

La présente garantie expire à la réception par nos services soit d'une main levée établie par l'Autorité contractante, soit à la remise de l'originale de la garantie, et toute demande de paiement doit être reçue avant la main levée ou avant la remise de l'originale de la garantie.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du

Nom : [nom complet de la personne habilitée]

Titre : [Fonctions de la personne signataire] [ajouter autant de noms et de signatures que nécessaire]

Signé [signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]

En date du jour de [Insérer la date]